

Département de la Seine-Maritime

Arrondissement du HAVRE

Canton de Saint Romain de Colbosc

MAIRIE de SAINT-AUBIN-ROUTOT

Téléphone : 02.35.20.14.68

Fax : 02.35.30.77.14

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Nous, Maire de la commune de SAINT AUBIN ROUTOT

Vu la demande réalisée par SOBECA BEAUVAIS

Vu les travaux de trancheuse et forage pour l'installation de la fibre optique

ARRETE

Article 1 : La circulation sera alternée par feux tricolores, Route de Beaucamp, Chemin de Routot, Route de Saint Laurent, Route d'Oudalle, Rd 6015, Route d'Oudalle, Vieille Route la Botte, à compter du jeudi 22 octobre 2020, sur une période de 60 jours

Article 2 : La signalisation nécessaire sera mise en place par l'entreprise SOBECA BEAUVAIS pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux

Article 4 : Copie de ce présent arrêté sera adressée à :

- Gendarmerie de Saint Romain de Colbosc
- SOBECA BEAUVAIS

Fait à SAINT AUBIN ROUTOT,
Le 16 octobre 2020

Le Maire,
Anthony GUEROUT

